

SMITH, l'honorable Frank—Appelé à comparaître devant le comité relatif au chemin de fer du Nord, 202. Permission accordée, 203.

SOCIÉTÉS :—

1. De construction St. Jacques, de Montréal; demandant certains amendements à son acte d'incorporation, 45. Rapportée du comité, 87. *Voir bills, No. 82.*

2. De construction de la Puissance de Montréal, demandant l'amendement de son acte d'incorporation, 70. Rapporté du comité, 87. *Voir bills, No. 83.*

Sociétés de construction dans la province de Québec. Etablissement et administration. *Voir bills No. 84.*

Sociétés de construction dans Ontario. Administration. *Voir bills, No. 85.*
Sociétés permanentes de construction dans Ontario. Amendement de l'acte. *Voir bills, No. 86.*

SPRINGHILL et Parrsborough :—Compagnie de houille et de chemin de fer de *Voir chemins de fer.*

ST. CLAIR, Lac :—Pétition demandant la construction d'un canal près du chenal Ecarté et venant aboutir au lac, 262.

ST. EUSTACHE, Québec :—Pétition contre la passation du bill intitulé : Acte concernant la banque Jacques Cartier, 113.

ST. FRANÇOIS, district, état des baptêmes, mariages et sépultures du—133, 176. Etat supplémentaire, 1875, 133.

Et Mégantic. *Voir chemins de fer.*

ST. HYACINTHE, Banque de :— *Voir banques.*

ST. JACQUES, Société de construction— de la cité de Montréal. *Voir sociétés, No. 1.*

ST. JEAN, Ma.—Pétition demandant l'application du *Dunkin Act* à Manitoba, 113.

ST. JEAN, Banque de :— *Voir banques.*

Pétition des héritiers de l'honorable Robert Jones, relativement au pont de St. Jean sur la rivière Richelieu, 70. Rapport du comité, 103. Autre pétition, 111

ST. LAURENT :—Banque de— *Voir banques.*

Bateaux traversiers du St. Laurent et du chemin de fer du Pacifique. *Voir compagnies, No. 16.*

Correspondance au sujet de la détresse des pêcheurs et traficants de la côte nord du. Réponse, 63.

ST. PAUL Man. :—Pétition demandant l'application du *Dunkin Act* à Manitoba, 113.

ST. PETER'S BAY, I. P. E :—Rapport et estimations des travaux à. *Adresses, No. 21.*

ST. PIERRE :—Elargissement du canal. *Voir adresses, No. 8.*

ST. VINCENT DE PAUL :— Pénitencier. *Voir adresses, No. 35.*